

Assistant médico-administratif

Informations sur le concours

Publié le :	23-04-2025
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	8
Date du concours :	25-06-2025
A propos du poste :	

Un concours externe permettant l'accès au premier grade du corps des assistants médico-administratifs de la fonction publique hospitalière (Arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des assistants médico-administratifs de la fonction publique hospitalière) est ouvert au Centre Hospitalier Montperrin à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) en vue de pourvoir 8 postes (branche "secrétariat médical").

Informations sur l'établissement

Nom : Centre Hospitalier Montperrin

Ville : 13090 Aix-en-Provence

Pour candidater

Date limite de candidature : 24-05-2025

Conditions de candidature :

Les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

Le programme des épreuves est annexé à l'arrêté du 27 septembre 2012 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours externe et interne permettant l'accès au premier grade du corps des assistants médico-administratifs de la fonction publique hospitalière

Pièces à fournir :

Les demandes d'admission à concourir doivent parvenir, en 4 exemplaires **papiers**, un mois au moins avant la date du concours au directeur de l'établissement organisateur du concours.

A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :

Pour le concours externe sur titres :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle le candidat indique :

dans l'hypothèse où le concours est ouvert dans les deux branches mentionnées à l'article 2 du présent arrêté, celle pour laquelle il souhaite concourir ;

dans le cas d'un concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi ;

3° Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents ;

4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6° Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

Mail pour l'envoi des candidatures :

recrutement@ch-montperrin.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Concours AMA

Direction des Ressources Humaines

CH Montperrin

109, Avenue du Petit Barthélémy

13617 AIX EN PROVENCE Cedex 01.